

SOUTENIR LES SALARIÉS

dans l'acquisition des savoirs de base

En France, 10% des adultes en âge de travailler rencontrent des difficultés avec l'écrit. Face à ces problématiques et aux enjeux des branches professionnelles des services, le renforcement des compétences de base est nécessaire pour aider les entreprises à recruter et sécuriser les parcours

professionnels des salariés. Les savoirs de base permettent à un individu d'être autonome dans les situations simples de la vie quotidienne professionnelle comme personnelle. Ils rassemblent **3 types de compétences** :

COMPÉTENCES LANGAGIÈRES

Utilisation de la langue pour accomplir des tâches déterminées : communication orale et écrite, traitement de l'information, etc.

COMPÉTENCES MATHÉMATIQUES

Calcul des quantités et des grandeurs et résolution de problèmes sur ces notions.

COMPÉTENCES COGNITIVES

Maîtrise de l'espace et du temps, raisonnement et capacités d'organisation des connaissances et de mémorisation.

PRINCIPAUX DISPOSITIFS EN 2024

« CLÉS EN MAIN » DE LA BRANCHE
DE LA PROPRETÉ ET SERVICES

677 PARCOURS
CLÔTURÉS
ET FINALISÉS

Acquérir des savoirs généraux (lire, écrire, compter) et des savoirs appliqués aux métiers de la propreté.



CERTIFICATION CLÉA

613

PARCOURS DONT 91 DANS
LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Attester de la maîtrise des connaissances et compétences professionnelles des salariés sans diplôme, afin de sécuriser leurs parcours professionnels.

POEC INSERTION PAR LE SPORT

103 PARCOURS
EN COURS

Former les jeunes dans les branches suivantes : Propreté et services, Restauration rapide, Prévention-sécurité et Travail temporaire.



POEC RECAPE DE LA BRANCHE
HÔTELS, CAFÉS, RESTAURANTS

77 PARCOURS
RÉALISÉS

Viser l'insertion professionnelle dans les métiers de l'hébergement.



« LANGUES ET COMPÉTENCES »
DE LA BRANCHE DU TRAVAIL TEMPORAIRE

1 114 PARCOURS
ENGAGÉS

Améliorer la maîtrise de la langue française et plus largement des compétences et savoirs de base par les salariés intérimaires.



PLAN D'INVESTISSEMENT
DANS LES COMPÉTENCES
POUR L'INSERTION PAR
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
(PIC IAE)

1 783

PARCOURS ENGAGÉS

Cofinancer les actions répondant aux besoins en compétences et qualification des salariés des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

L'INTERVIEW



JULIA MIYAGI
cheffe de projets ingénierie
emploi compétences chez AKTO

Quelles sont les actions menées en 2025 ? Cette année, AKTO a poursuivi ses efforts pour adapter ces dispositifs aux besoins des branches professionnelles et des territoires, avec une attention particulière portée aux publics les plus fragiles. Trois axes majeurs ont structuré l'action cette année :

- la création de formation dédiée aux compétences clés pour les branches professionnelles du **Travail mécanique du bois, des Commerces de gros, de la Restauration collective et des Activités du déchet** afin de permettre aux salariés et aux demandeurs d'emploi d'acquérir ou de renforcer leurs compétences.
- la création de formations **expérimentales pour les territoires ultra-marins** en adéquation avec les besoins spécifiques de chaque territoire.

- la poursuite des **Aktiv'Alternance** avec l'organisation d'ateliers en partenariat avec l'ANLCI pour soutenir les CFA qui accueillent des apprentis en difficulté avec les savoirs de base.

Quel sont les résultats obtenus ? La plateforme **Espace Formation** a accueilli **174 nouvelles sessions en juin et 263 en juillet 2025 dédiées aux compétences clés accessibles aux entreprises du périmètre d'AKTO**. Ces modules de 35h renouvelables, conçus en collaboration avec les branches professionnelles, permettent une montée en compétences des salariés tout en répondant aux attentes des entreprises.

À la suite du succès des ateliers des Aktiv'alternance organisés en début d'année, 9 nouveaux Aktiv sont prévus en septembre 2025,

à l'occasion des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme, avec la mise à disposition d'un "Kit réussite" pour la sensibilisation des équipes encadrantes des CFA.

Quelles sont les perspectives pour 2026 ? L'année 2025 a été marquée par la construction d'une offre de formation adaptée aux besoins des branches professionnelles et des entreprises. Dans cette continuité, **l'accent sera mis sur le renforcement et l'accompagnement des actions sur les savoirs de base, notamment dans les territoires d'outre-mer**. L'objectif est à la fois de continuer à adapter les formations aux besoins des branches professionnelles et de les rendre accessibles auprès des entreprises pour orienter les salariés vers le bon parcours de formation, tout en mobilisant davantage de partenaires locaux.

RESSOURCES UTILES

• [Tout savoir sur les compétences de base](#)

• [Le guide des compétences de base](#)

• [Connaître le montant de prise en charge d'une action de formation par branche](#)